Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213501067-20260413-D_2026_05_12-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE

Date de la convocation	3 avril 2026		
Séance du	13 avril 2026		
Nombre de Conseillers Municipaux :	En exercice 19	Présents 18	Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.

Présents (18): MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, ÉON Christophe, THÉPAUT Isabelle, DELÉPINE Didier, MERCIER Hervé, JACOB Erwan, CONSTANTIN Gilles, LEGREGEOIS Célia, BOULIGAND Laëtitia, DEBROISE Elise, ROULLEAUX Adrien, BRUNEL Jennifer, MESLIN Kevin, OBIN Gwendoline, RIVERON Elvhan, ANDRÉ Alice, LE GALLOU Claire, MARNEUR Mathias

Absents excusés (1):, BOULIGAND Laëtitia

Pouvoir (1): BOULIGAND Laëtitia à JACOB Erwan

Monsieur Erwan JACOB a été désignée secrétaire de séance.

Objet de la délibération

N°2026-05-12 Désignation du correspondant défense

La commune doit désigner un correspondant défense dont la mission est de faire le lien entre les autorités militaires du département et les administrés. Il est notamment l'interlocuteur privilégié des jeunes de la commune concernant le parcours citoyen, les activités défense et le devoir de solidarité et de mémoire.

Le correspondant défense est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 19 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

- DÉSIGNE son correspondant défense RIVERON Elvhan pour la durée du mandat

Adopté . Pour extrait conforme à l'original. Le Maire.